

COUPURE DE 13 M\$ AU PROGRAMME *LA CULTURE À L'ÉCOLE*

La culture à l'école : un engagement à respecter

**Le gouvernement du Québec désire-t-il vraiment
affaiblir davantage le lien entre la jeunesse
québécoise et les œuvres créées ici ?**

**PRÉSERVONS L'ACCÈS
AUX PROGRAMMES DE
« SORTIES SCOLAIRES EN
MILIEU CULTUREL »**

et de la culture à l'école.

Signez la pétition

moitié à compter de 2027-2028. Deux mesures qui constituent pourtant un legs important du gouvernement caquiste actuel.

RAPPELONS LES FAITS

Rappelons les faits. La mesure des sorties scolaires est née d'un contexte où un parent contestait, par recours collectif, les frais imposés pour les sorties scolaires. Le ministre de l'Éducation de l'époque, Sébastien Proulx, avait alors statué que ces frais ne pouvaient plus être refilés aux parents. Reconnaissant enfin qu'aucun enfant ne devrait être privé d'un contact direct avec l'art et la culture pour des raisons financières, le premier ministre François Legault concrétisait, en 2019, sa promesse électorale de rendre deux sorties scolaires culturelles obligatoires pour tous les élèves. Il y consacrait 30 M\$ annuellement. Ce principe est désormais inscrit dans le cadre réglementaire de la *Loi sur l'instruction publique*. Revenir aujourd'hui sur cet engagement ne constituerait pas un simple ajustement budgétaire, mais un recul majeur, privant les enfants d'un service pourtant garanti.

Emprunter cette voie serait totalement incohérent avec les orientations mises de l'avant par le ministre de la Culture et des Communications lui-même. Celui-ci affirme haut et fort qu'on doit multiplier les occasions pour les jeunes d'entrer en contact avec l'art et les contenus culturels québécois et francophones, dès le plus jeune âge.

AGENTS FACILITATEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT "JEUNE PUBLIC"

D'ailleurs, récemment convié par le ministre Lacombe à d'importants travaux sur l'avenir des arts au Québec, le milieu culturel allait dans le même sens en recommandant la mise en place d'un réseau d'agents facilitateurs pour le développement « Jeune public ». Cela aurait pour but d'accroître et de faciliter l'accès à la fréquentation culturelle de nos jeunes sur tout le territoire. La volonté du ministre d'aller de l'avant en étudiant dès la prochaine année la faisabilité d'une telle initiative s'aligne sur cette grande priorité. Comment justifier alors qu'on réduise les fonds ayant pourtant permis d'élargir l'accès des jeunes à la culture de manière significative dans les dernières années ? On ne peut à la fois vouloir rapprocher les jeunes de notre culture et fragiliser les initiatives qui les y conduisent.

IMPACTS POSITIFS POURTANT MESURABLES

Les impacts positifs de ces programmes sont pourtant mesurables. Une étude du Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène parue en 2020 établit un lien direct entre l'exposition des jeunes aux œuvres culturelles dès leur parcours scolaire et le taux de fréquentation des arts vivants à l'âge adulte. Ces programmes jouent également un rôle structurant en matière d'intégration et francisation des élèves, des enjeux fondamentaux pour notre société.

LA CULTURE N'EST PAS UNE DÉPENSE ACCESSOIRE

Enfin, il y a à peine un an, le milieu culturel se mobilisait avec force pour faire valoir les défis importants auxquels il est confronté. En entendant ce cri du cœur, le gouvernement haussait le budget de base du Conseil des arts et des lettres du Québec de quelque 60 M\$. Un gain historique qui témoignait de l'urgence de la situation et lançait un message clair : la culture n'est pas une dépense accessoire, c'est un investissement sur lequel bâtir notre avenir collectif. Les compressions envisagées retrancheraient 26,5 M\$ au secteur culturel : une perte considérable pour un milieu déjà sous tension, et un geste incompréhensible vu les efforts budgétaires consentis l'an dernier. Un signal pour le moins contradictoire.

Dans un contexte mondial où la culture est mise à rude épreuve par la concentration croissante d'une industrie culturelle mondialisée, **le gouvernement du Québec désire-t-il vraiment affaiblir davantage le lien entre la jeunesse québécoise et les œuvres créées ici ?**

-Consultez la pétition [ici](#).

[1] Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026, Tableau 2 Exemples de mesures d'économie prévues par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur (en millions de dollars), page 239, [En ligne: https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/217/VGQ_Novembre2025_web.pdf]

SOURCE ET SIGNATURES

Cette lettre ouverte du Front commun pour les arts est cosignée par :

-Julie-Anne Richard, Directrice générale, **Association professionnelle des diffuseurs de spectacle - RIDEAU**

-Tania Kontoyanni, Présidente, **Union des artistes (UDA)**

et

Et par toutes les organisations du Front commun pour les arts:

Parise Mongrain, directrice générale du **Regroupement québécois de la danse**

Annie Vanasse vice-présidente, Québec ; Maxime Lalanne, vice-président Montréal ;
Marie-France Mathieu, administratrice, **Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)**

Nadia Drouin, directrice générale d'**En Piste, regroupement national des arts du cirque**

Camille Cazin, directrice générale, **Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)**

Éric Lord, directeur général, **Réseau Culture 360**

Valérie Richard, co-présidente, **Regroupement des médiatrices et médiateurs culturel.les du Québec (RMCQ)**

Hélène Hotton, directrice générale, **Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)**

Françoise Landry, directrice générale, **Regroupement des arts de rue du Québec**

Sonia Pelletier, directrice générale, **Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation (REPAIRE)**

Armandine Siess, directrice générale, **Association des cinémas parallèles du Québec - ACPQ**

Caroline Gignac, directrice générale, **Conseil québécois du théâtre (CQT)**

Dominic Trudel, directeur général, **Conseil québécois de la musique (CQM)**

Catherine Bodmer, directrice générale, **Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ)**

Lily Thibeault, directrice générale, **Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)**

Mo Carpel, directeur général, **Regroupement du conte au Québec**

Mariouche Gagné, directrice générale, **Centre des métiers d'art du Québec (CMAQ)**

Pauline Stive, co-présidente, **Illustration Québec (IQ)**

Alexandre Chartrand, **DOC Québec**

Les membres du Front Commun pour les arts sont aussi appuyés par la Fédération autonome des enseignants (FAE), la Fédération des associations musicales du Québec (FAMQ), la Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec (FAMEQ) et la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN)

-30-

Pour des demandes d'entrevues concernant ce sujet veuillez contacter :

Rosemonde Communications | Rosemonde Gingras
514-458-8355
rosemonde@rosemondecommunications.com

